



**Expérimentation et nouveau dispositif régional :
une belle opportunité pour les projets de bâtiments à énergie positive et à bas carbone
vendredi 10 mars 2017 de 10h00 à 12h00
dans le cadre du salon Be+ à Eurexpo Lyon**

Après trente ans de réglementation thermique « monocritère », l'évaluation environnementale permet aujourd'hui d'envisager des approches multicritères basées notamment sur l'analyse de cycle de vie (ACV).

Le lancement du label Energie-Carbone (E+C-) et l'expérimentation "Bâtiments à énergie positive et bas carbone" traduisent concrètement cette évolution.

Pour appuyer et compléter cette expérimentation nationale, la Direction Régionale de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes et la DREAL lancent un appel à projets.

Objectif :

- retenir 15 projets pilotes et leurs équipes volontaires (maître d'ouvrage/BE) pour leur permettre de :
- bénéficier d'un soutien financier pour tester et appliquer le nouveau référentiel « Energie-Carbone » sur un projet de construction neuve,
 - profiter d'un accompagnement pour monter en compétence sur ce sujet en émergence,
 - partager et échanger avec les 14 autres équipes pilotes.

INVITATION

L'ADEME et la DREAL organisent le vendredi 10 mars 2017, de 10h00 à 12h00, dans le cadre du salon Be+, à Eurexpo Lyon, une conférence pour présenter le référentiel "Bâtiments à énergie positive et bas carbone" et le nouveau dispositif d'aide proposé par l'ADEME aux porteurs de projets qui souhaitent participer à cette expérimentation régionale.

Programme

09h45	Accueil
10h00-10h40	Présentation du référentiel « Energie Carbone » et de l'expérimentation pour les bâtiments neufs par la DREAL
10h40-11h00	Présentation du dispositif de soutien régional aux porteurs de projets par l'ADEME
11h00-11h55	Présentation de deux retours d'expériences sur la pratique de l'ACV et les bâtiments à énergie positive : <ul style="list-style-type: none">- Quels résultats d'application de l'Analyse de Cycle de Vie dans les bâtiments ? par le CEREMA- La réalisation d'un Bâtiment à Energie Positive : l'exemple des bureaux de la Communauté de Communes de l'Oisan, par le BE ITF.

**Si vous souhaitez participer à cette conférence,
merci de vous inscrire via le site : www.my-invite.com
code à 5 chiffres : 17201
avant le vendredi 24 février 2017.**